



L'Escapade Champsaurine

Trail et Marche de Saint-Bonnet-en-Champsaur

-Dimanche 24 Mai 2026-



1^{ère} personne

- Joëlette Marche 7 km
- Joëlette Trail 7 km
- Joëlette Marche 14km
- Joëlette Trail 14 km
- Joëlette Trail 22.5 km

2^{ème} personne

- Joëlette Marche 7 km
- Joëlette Trail 7 km
- Joëlette Marche 14km
- Joëlette Trail 14 km
- Joëlette Trail 22.5 km

Personne transportée
(Ne remplir cette colonne qu'une fois pour un ensemble d'équipier pour accompagner UNE joëlette)

Sexe			
Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Adresse			
Ville			
Tél			
Email			
N°licence			
Fédération			
Club			

Tous les coureurs non licenciés doivent joindre obligatoirement à ce bulletin un QRCode PPS FFA valide de moins de 3 mois, ou la photocopie de la licence pour les licenciés FFA, FFTRI, UFOLEP.

- Joëlette Marche et Trail de l'Aulagnier 7 km : 10€ pour 2 personnes
- Joëlette Marche et Trail du Bocage 14 km : 15€ pour 2 personnes
- Joëlette Trail Contrefort du Pic Queyrel 22,5 km : 20€ pour 2 personnes

Les chèques sont à rédiger à l'ordre du "Team Champsaur Nature"

Autorisation parentale :

Je soussigné autorise mon enfant né le/...../..... à participer au Trail du Bocage (accessible aux mineurs d'au moins 16 ans) le 24 Mai 2026.

Signature :

Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance du règlement consultable en ligne sur le site escapade-champsaurine.fr et l'accepte dans son intégralité.
 Date :/...../.....

Signature :